

## Manifeste de la Commission migration du SSP : Le 14 juin les migrantes se mobilisent pour leurs droits !

**Les femmes migrantes sont doublement discriminées, en tant que femme et en tant que migrante. Cette réalité est souvent ignorée : le 14 juin 2023 est une occasion pour doublement revendiquer l'égalité pour les travailleuses migrantes.**



### Plus de salaires !

Dans l'économie globale, l'écart des salaires entre les femmes migrantes et les hommes suisses est de 26% pour un travail à plein temps. C'est bien en dessus de l'écart moyen de 18%. Les travailleuses migrantes sont nombreuses à travailler dans des secteurs à bas salaires comme le nettoyage, les soins, la garde des enfants ou encore la vente. Ces métiers, souvent essentiels, sont dévalorisés et mal payés. A cela s'ajoute le fait que de nombreuses travailleuses migrantes ont un diplôme de niveau tertiaire. Ainsi, 27% d'entre elles sont surqualifiées pour leur poste. Leurs compétences ne sont ni reconnues ni correctement rémunérées.

**Le SSP revendique un salaire minimum de 4500 francs, la revalorisation des métiers essentiels, la reconnaissance des diplômes et le droit à la formation et la formation continue pour tout le monde.**

### Plus de services publics !

Le secteur public se fait une fierté de pouvoir afficher une inégalité salariale inférieure au secteur privé, ainsi que peu de bas salaires. Or, les employeurs publics ont externalisé des secteurs comme le nettoyage, les cuisines et cantines, les buanderies. La conséquence de ces privatisations a été une détérioration des conditions de travail et de retraite, qui a touché de plein fouet les travailleuses migrantes qui sont sur-représentées dans ces secteurs.

**Le SSP exige la ré-internalisation de toutes les tâches externalisées par les communes, cantons et Confédération : le personnel doit bénéficier des mêmes conditions de travail, de salaire et de retraite.**



### Plus de sécurité !

La sécurité sociale et la participation politique restent en grande partie des privilèges d'hommes blancs âgés et indigènes. Les migrantes se trouvent souvent dans des situations précaires qui commencent dans leurs pays d'origine et se perpétuent ici. Les travailleuses migrantes sont surreprésentées dans les emplois précaires, les postes à durée déterminée, le travail sur appel. A cette précarité, s'ajoute la double peine du retrait de leur permis de séjour en cas de recours à l'aide sociale. Or la pauvreté ne constitue pas un crime !

**Le SSP se bat contre toute criminalisation de la pauvreté et milite pour la suppression de cette disposition de la Loi sur les étrangers.**

### Plus de droits !

La Suisse n'a octroyé le droit de vote aux femmes qu'en 1971. Aujourd'hui, notre pays exclut encore un quart de la population des droits politiques, soit toutes les personnes, y compris nées ici, qui ne dispose pas d'un passeport suisse. Une initiative populaire dite des « Quatre quarts » s'attaque au déficit démocratique en proposant un nouveau droit de cité, qui vise à garantir le droit à une naturalisation après cinq ans de séjour légal, indépendamment du statut d'établissement, ainsi qu'une procédure transparente et équitable sur tout le territoire.



**Le SSP soutient l'initiative des « Quatre quarts », car il faut intégrer plutôt que précariser.**

**Le SSP s'engage dans la grève féministe du 14 juin pour toutes les femmes d'ici et d'ailleurs.  
Le 23 septembre, le SSP organise une journée nationale pour l'intégration et contre la discrimination : suivez nos informations sur [www.ssp-vpod.ch](http://www.ssp-vpod.ch) et devenez membre du SSP, car c'est ENSEMBLE qu'il faut lutter !**

